Montreuil, le mercredi 18 mars 2025

Réunion « Retraite » du 19 mars 2025 : la CGT Fonction publique ne siégera pas !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au prétexte d'une économie de guerre, celles et ceux qui gouvernent dans l'illégitimité la plus totale veulent imposer une guerre sociale au monde du travail.

800 milliards d'euros seraient ainsi mobilisés par les 27 pays membres de l'Union européenne, dont 40 milliards pour la France, pour financer des dépenses et l'industrie militaires.

Pour permettre un tel financement, la Macronie et ses alliés, serviteurs toujours zélés du grand capital et des organisations patronales, accentueraient les politiques d'austérité budgétaire tout en faisant travailler toujours plus le monde du travail.

La page d'une discussion prétendument « sans tabou » ou encore « sans totem » sur les régimes de retraite vient d'être refermée par François Bayrou, Premier Ministre, il affirme : « *La retraite à 62 ans, c'est non.* »

Une fois de plus, c'est la démocratie dans ses dimensions politique et sociale qui est piétinée. Les richesses produites par le monde du travail seraient mobilisées pour mieux casser nos systèmes de protection et de sécurité sociales, nos services publics, notre fonction publique et ses agent·es.

Dans un tel contexte, Laurent Marcangeli a proposé aux organisations syndicales la mise en place d'une « chambre spéciale » pour discuter des régimes de retraite de la fonction publique.

Une réunion est proposée ce mercredi 19 mars.

La CGT Fonction publique ne participera pas à cette réunion.

Trop, c'est trop !

La CGT Fonction publique réaffirme que, par une autre répartition des richesses, il est nécessaire et possible :

* d'abroger la loi portant contre-réforme des régimes de retraite et de réduire le temps de travail tout au long de la vie avec les 60 ans et les 32 heures,

* de financer les services publics, les politiques publiques, la fonction publique,

* d'augmenter la valeur du point d'indice, de l'indexer sur l'inflation, de procéder à une refonte des grilles indiciaires, d'imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,

* de supprimer tout jour de carence, rétablir le maintien à 100 % de la rémunération lorsque les agent·es publics sont en congé maladie ordinaire.

* de financer les politiques de protection et d'action sociales.

Pour la CGT Fonction publique, il y a urgence ! et une nécessité impérieuse d'élever le rapport de force en créant les conditions d'une mobilisation de toutes et tous pour imposer d'autres choix.

Nous étions des milliers le 8 mars dernier lors de la Journée internationale de lutte pour le droit des femmes.

Nous manifesterons aux côtés et avec les retraité·es ce jeudi 20 mars pour la protection sociale et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Avec toutes les organisations syndicales qui le souhaiteront, la CGT Fonction publique entend construire une nouvelle séquence de mobilisations des agent·es publics pour gagner sur nos revendications.

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.cgtservicespublics.fr - email : fdsp@cgt.fr